

HONORAIRES VENTES: maisons - appartements - terrains

	PRIX DE VENTE			HONORAIRES MAXIMUM
	222 222 6	,	000 000 6	
sur la part de	300 000 €	à	999 000 €	5 % TTC
sur la part de	200 000 €	à	299 000 €	6 % TTC
sur la part de	150 000 €	à	199 000 €	7 % TTC
sur la part de	100 000 €	à	149 000 €	8 % TTC
sur la part de	71 000 €	à	99 000 €	9 % TTC
sur la part de	50 000 €	à	70 000 €	10 % TTC
sur la part de	0€	à	49 000 €	Forfait 5.000€ TTC
Stationnement	0€	à	15.000 €	Forfait 2.400€ TTC

HONORAIRES LOCATION (pour location conclue, hors bail commercial ou professionnel)

Honoraires maximum pour reste du territoire (hors zone tendue et très tendue):

pour le locataire :

8€ du m² pour visite / dossier / rédaction bail et 3€ du m² pour les frais d'état des lieux, soit 11€ du m² maximum (TVA 20 % comprise)

pour le bailleur :

8€ du m² pour visite / dossier / rédaction bail et 3€ du m² pour les frais d'état des lieux, soit 11€ du m² maximum (TVA 20 % comprise)

Les prix de vente affichés sont commission d'agence incluse

l'ensemble des honoraires s'entend T.V.A. comprise

N.B. Le montant des honoraires est à la charge du mandant *

* le mandant est: soit le vendeur en vertu d'un mandat de vente ou l'acquéreur en vertu d'un mandat de recherche de biens.